



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 14 août 2025

Constructions

Le Conseil communal délivre les autorisations de construire suivantes :

- Reconstruction d'un chalet existant, pose de panneaux solaires et pose d'une clôture sur la parcelle N° 3543
- Démolition d'un raccard et rénovation + agrandissement d'un chalet existant sur la parcelle N° 6173, « Les Esserts », La Tzoumaz

Ces autorisations de construire sont délivrées selon les conditions stipulées sur lesdits documents.

Assemblée générale de Verbier Tourisme

Le Conseil communal décide de donner procuration à Christel Duc pour représenter la Commune lors de l'AG de Verbier Tourisme, qui aura lieu le 27 août 2025.

Circulation routière durant les vendanges

Le Conseil communal autorise la mise en place d'un système de sens unique sur la route du Milieu durant les vendanges, en collaboration avec la police municipale.

Cellule de dégrisement

Le Conseil communal décide de répondre favorablement à la demande des communes du Coteau du Soleil quant à l'utilisation de la cellule de dégrisement, sous réserve de l'accord des polices de Fully, Leytron, Nendaz et Saxon avec lesquelles la police de Riddes partage ladite cellule. La mise à disposition de la cellule serait facturée aux requérantes. Les montants ainsi obtenus serviraient en cas de dommages à la cellule ou si des modifications (travaux) devaient survenir.